

Journal municipal d'informations



Journal municipal d'informations

Chaque famille de la commune a reçu de la municipalité un document bilan de la vie communale. En première page, une invitation à la cérémonie des vœux, le dimanche 20 janvier, à 11 h 30, à la salle des fêtes. L'allocution du maire sera suivie d'un apéritif dînatoire. Un effort de présentation des informations du document est une réussite dans le choix et la qualité des photos, les dessins humoristiques ont été également appréciés. L'édito du maire, Véronique Coelho, est très chaleureux, très cordial. Elle a été particulièrement sensible à la mobilisation pour la journée citoyenne, des petits travaux par la taille mais dont les résultats sont loin d'être négligeables, écrit-elle, et elle met en exergue leur capacité à créer du lien et de la cohésion.

Fiscalité de la commune : Depuis 2014, l'installation du nouveau conseil municipal le taux des taxes locales n'a pas augmenté. Il est à signaler que la commune conserve toujours des taux à la moyenne constatée sur le département.

Les associations : Le conseil municipal a voté aux associations : comité des fêtes 1.400 €, société de chasse 550 €, Randonneurs 300 €, ADMR 150 €, voyage scolaire 50 € par enfant scolarisé.

La société de chasse compte 22 membres ; la carte de chasse est de 30 € pour l'année cynégétique.

Le recensement de la population pour 2018 est de 108 habitants.

Tous ces points, ainsi que ceux relatifs aux travaux de voirie et à la restauration du mur du cimetière, sont développés dans ce bulletin municipal d'information.